

Charte des données personnelles

Quand AGRIN s'engage, elle s'engage vraiment !

Depuis toujours, AGRIN est amenée à collecter, exploiter et stocker certaines données personnelles de leurs Agriculteurs afin de proposer des conditions d'achats de leurs productions personnalisées complétées de services les plus adaptés à leurs besoins et d'améliorer continuellement nos offres.

A l'ère de la révolution numérique, le volume de données disponibles ne fait que s'accroître et permet à AGRIN de proposer des produits et services de plus en plus personnalisés et adaptés. Conscient de l'importance pour ses Agriculteurs de conserver la maîtrise de leurs données personnelles, AGRIN réaffirme son engagement d'être un acteur responsable dans le traitement des données. AGRIN partage dans ce document sa doctrine et ses principes clés en matière de protection et d'utilisation des données personnelles.

1 Notre engagement à sécuriser et protéger les données personnelles de nos Agriculteurs :

En tant que Négocier responsable, nous nous engageons à sécuriser et à protéger les données personnelles de nos Agriculteurs contre toute tentative d'utilisation ou de divulgation non autorisée, ou non conforme à nos engagements en termes de protection des données. La protection et l'exploitation responsable des données personnelles sont intégrées aux activités clés de nos différents métiers. Nous mettons actuellement en place une expertise sur ce sujet afin que AGRIN devienne un acteur de confiance pour gérer les données personnelles de nos Agriculteurs.

Nous développons et mettons en œuvre des politiques, des processus et des outils permettant de sécuriser rigoureusement nos opérations et nos systèmes d'information.

2 Notre engagement à utiliser les données, de manière éthique et respectueuse de la vie privée, pour apporter le meilleur service à nos Agriculteurs :

Les données personnelles de nos Agriculteurs sont importantes et précieuses. Nous nous engageons à en faire une utilisation éthique et responsable pour le service de nos Agriculteurs. Nous nous engageons à ne collecter que les données nécessaires à l'exercice de nos activités. L'exploitation de ces données nous permet d'offrir des produits et des services agricoles de meilleure qualité, plus efficaces et plus en adéquation avec les attentes et les préférences de nos Agriculteurs. Nous nous engageons à protéger et sécuriser les données personnelles de nos Agriculteurs et à ne communiquer aux tiers que les informations strictement nécessaires à la gestion de la relation Adhérent et/ou à la gestion des produits et services souscrits, ainsi qu'à l'exécution des prestations confiées par AGRIN à ces partenaires, ou dans le cadre de nos obligations réglementaires. Pour cela, nous responsabilisons nos collaborateurs à la protection des données personnelles.

3 Notre engagement à garantir une information claire et transparente :

Nous nous engageons à garantir à nos Agriculteurs une information claire et régulière concernant l'utilisation de leurs données personnelles, à travers des modes de communication adaptés.

Pour cela, les conditions d'utilisation et les finalités de l'utilisation des données personnelles sont communiquées à nos Agriculteurs, et nous recueillons leur accord, dans les conditions posées par la loi. Par ailleurs, nous garantissons à nos Agriculteurs un accès facilité à leurs données personnelles et

Charte des données personnelles

nous nous engageons à les mettre à jour de façon régulière. Si elles ne le sont pas, ou contiennent des informations erronées, nous garantissons à nos Agriculteurs la possibilité de les modifier.